

# Centre de détente, de loisirs et de sports des Eaux (Genève)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **59 (1986)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-128709>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Centre de détente, de loisirs et de sports des Evaux (Genève)

Projet de plan directeur, par l'Atelier d'Architecture et d'Urbanisme A. + M. Baud-Bovy, à Genève, janvier 1986.

Cet ancien golf, acquis par l'Etat, a été mis à la disposition de communes voisines. Le site (une cinquantaine d'hectares), planté de vieux chênes, est magnifique.

Chaque catégorie d'utilisateurs des Evaux (sportifs, promeneurs, pique-niqueurs, voisins, propriétaires de chiens, etc.) souhaiterait disposer de la totalité du site pour elle seule. C'est dire qu'une proposition de plan directeur ne pourra jamais satisfaire *complètement* tous les intéressés.

En revanche elle peut être considérée par eux comme une sorte de *charte* réalisant un arbitrage entre des desiderata parfois opposés et présentant un aménagement modéré du site qui garantira à long terme aux uns comme aux autres l'exercice de leur activité dans un cadre naturel préservé.

Jouer ce rôle limité, telle est l'ambition du plan directeur présenté ci-dessous. On s'est efforcé en l'élaborant de repartir de l'utilisation actuelle du site, des habitudes actuelles de ceux qui le fréquentent, de manière à modifier aussi peu que possible le fragile équilibre actuel, mais en cherchant aussi à supprimer les causes actuelles de conflits.

Ses implications sur les principaux groupes d'utilisateurs concernés sont indiquées dans les pages suivantes.

### Protection du site et promeneurs

(voir carte 1)

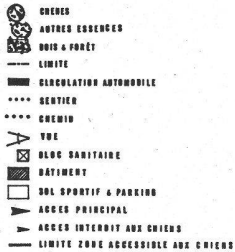
Dans le cadre du plan directeur, il est proposé que le site des Evaux passe tout entier en zone de verdure.

Son caractère actuel est totalement maintenu. Aucun chêne n'est touché. Certaines allées sont au contraire dégagées des taillis qui les étouffent, d'autres sont créées. Des bouleaux et des peupliers sont seuls, par endroits, abattus.

A l'exception d'un chemin périphérique où chiens et chevaux sont tolérés (voir plus loin), tous les sentiers restent comme aujourd'hui de simples sentes sur l'herbe.

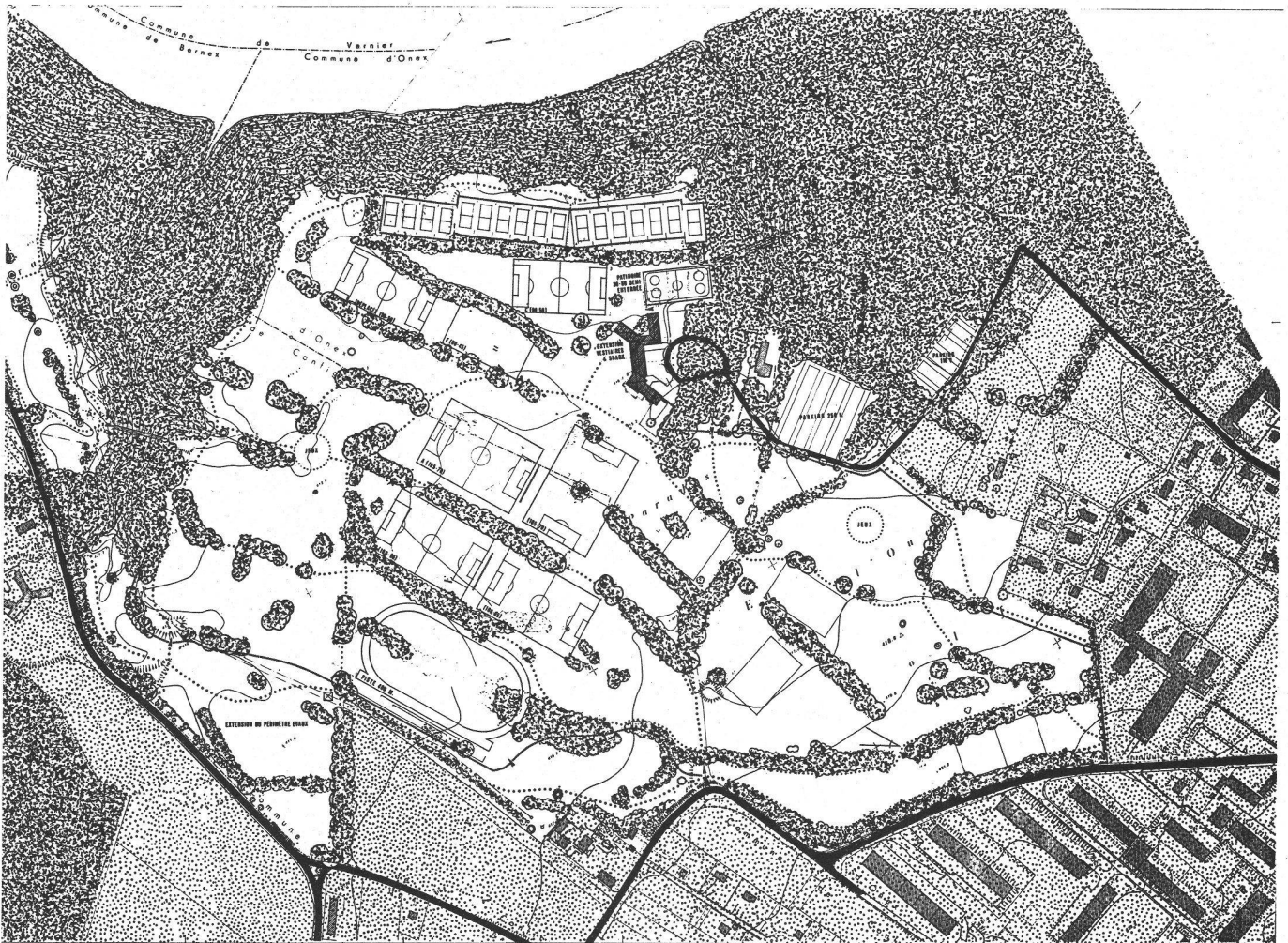
Les nouveaux terrains de sport sont comme aujourd'hui implantés sans clôture entre eux: on se promène partout. Aucune nouvelle route n'est prévue. Les nouveaux parkings sont situés hors du site actuel. Les nouveaux bâtiments (self-service, vestiaires) et la patinoire prolongent le pavillon central actuel et sont partiellement enterrés.

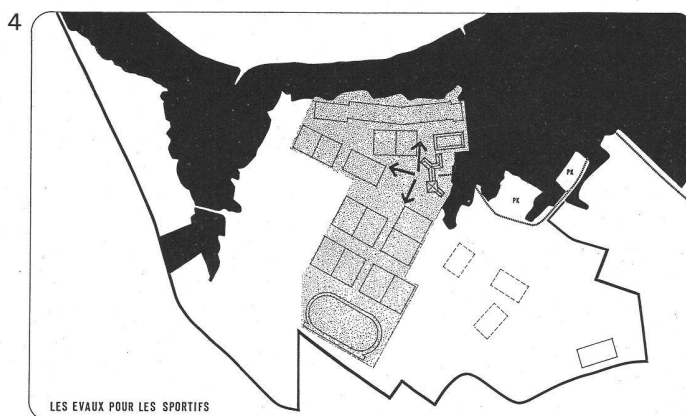
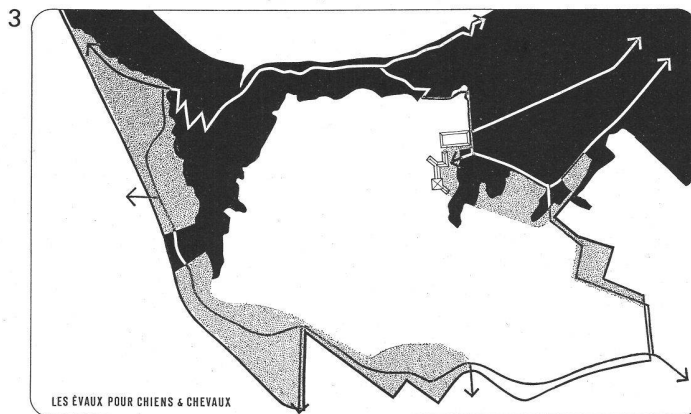
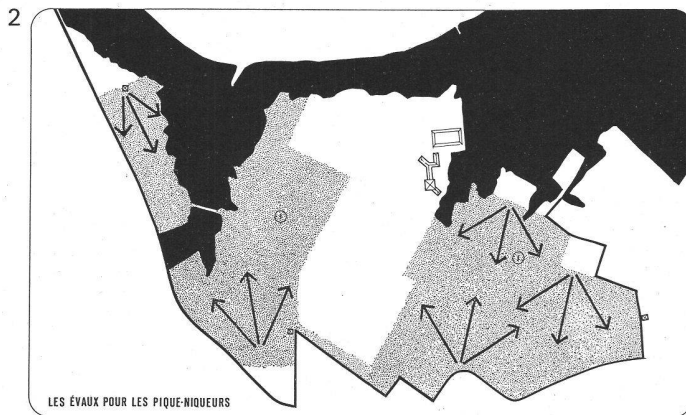
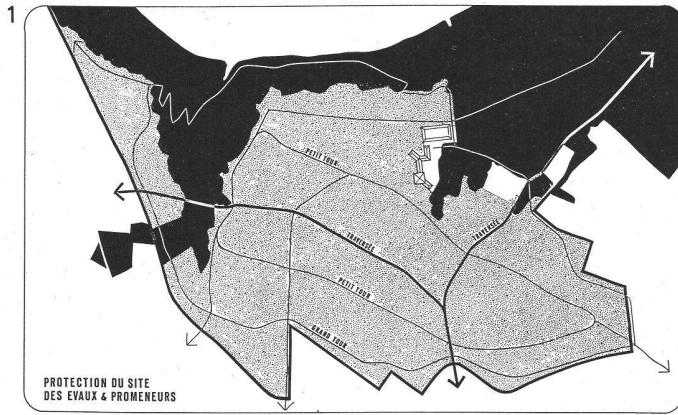
Une réserve biologique forestière est créée dans le Nant des Evaux. Le périmètre forestier



FONDATION DES EVAUX  
PLAN DIRECTEUR DU SITE DES EVAUX

SCN: 1:1.000 DATE: 13 DÉC. 85 NO: 10  
ATELIER D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME A. + M. BAUD-BOVY  
11, RUE DE L'ATHLÉTISME - 1206 GENÈVE - TEL. 022/46.86.26





est étendu (3500 m<sup>2</sup>) pour se relier au Bois de Carabot en compensation d'une légère emprise (1000 m<sup>2</sup>) pour implanter la patinoire.

**Les pique-niqueurs**

(voir carte 2)

Les pique-niqueurs continuent de disposer du site de la même manière qu'aujourd'hui. Ceux qui ont des chiens s'installent le long de la route de Loex. Les autres zones de pique-nique ne sont pas salies par des crottes.

Les jours d'affluence, l'accès des pique-niqueurs pourrait être facilité par un accroissement des possibilités de parking le long de la route de Loex, limitant ainsi les conflits actuels avec les sportifs.

Les équipements seront limités à trois blocs sanitaires masqués par des talus ou de la végétation, de vastes poubelles aux points de sortie et éventuellement deux zones de jeux pour petits enfants.

**Cavaliers et propriétaires de chiens**

(voir carte 3)

Les chiens peuvent s'ébattre librement dans l'ouest du site, sur une dizaine d'hectares accessibles en voiture, ou à pied depuis les quartiers environnants.

Les chiens et leurs maîtres ont accès au bâtiment central et peuvent faire, par le bord du Rhône, le tour complet du site. Une liaison directe avec la Cité Nouvelle est également envisagée.

Les cavaliers restent comme aujourd'hui tolérés sur le tracé actuel qui sera renforcé en matériau du Salève pour éviter que les promeneurs ne s'enfoncent dans la boue.

**Les sportifs**

(voir carte 4)

L'accès des voitures par le chemin François-Chavaz est maintenu. 350 places de parking s'ajoutent aux 150 places actuelles.

Deux liaisons piétonnes directes avec la Cité Nouvelle peuvent être créées.

Le bâtiment actuel est agrandi (snack self-service et vestiaires) et dessert l'ensemble de la zone sportive. Celle-ci est complétée par une patinoire de 30 m sur 60, quatre nouveaux courts de tennis, deux grands terrains de football supplémentaires et une piste d'athlétisme de 400 mètres avec emplacements de saut et de lancer.